REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

TROISIEME CIRCONSCRIPTION



Jean-Louis SIMON

Conseil Juridique

Secrétaire Général
du Mouvement Réformateur
en Indre-et-Loire

CANDIDAT DU

MOUVEMENT RÉFORMATEUR

Electeurs, Electrices,

Le **MOUVEMENT REFORMATEUR** est né du courant des élections présidentielles de 1969 où votre circonscription avait donné, malgré l'abstention des communistes, 55 % des voix à Alain POHER, et du renouveau politique exprimé par le Manifeste Radical publié en 1970 et approuvé à cette époque par Fernand BERTHOUIN. C'est le recours des Français qui veulent le progrès dans la liberté :

Le changement dans le calme.

Electeurs, électrices, vous serez le 4 mars prochain les arbitres entre trois candidatures essentielles :

1. Fernand **BERTHOUIN,** député, sortant,.et Georges **DAUGER,** candidat communiste, liés par désistement réciproque au deuxième tour, défendent ensemble le programme socialo-communiste.

La différence capitale avec votre choix précédent, c'est qu'aujourd'hui BERTHOUIN a signé avec ses alliés un programme qui comporte obligatoirement en cas de succès **LA PARTICIPATION DE MINISTRES COMMUNISTES AU POUVOIR PENDANT CINQ ANS.** C'est « le contrat de législature » pour lequel Georges MARCHAIS a souligné que le PROGRAMME COMMUN ne constituait qu'une **ETAPE VERS LE COLLECTIVISME.**

Entre BERTHOUIN, député d'hier, et candidat aujourd'hui, il y a un mur... comme à BERLIN.

Les signataires d'un contrat commun sont tenus par des engagements communs. **Votez BERTHOUIN ou votez DAUGER, c'est la même chose :**

C'est bonnet blanc ou blanc bonnet.

Seul le candidat REFORMATEUR qui rejette l'U.D.R., sans être lié au parti communiste, peut réunir sous son nom toutes les voix de la gauche démocrate et socialiste recueillies par BERTHOUIN avant qu'il ne signe le contrat avec les communistes après avoir renié le Manifeste Radical.

2. L'U.D.R. présente le docteur **FORTIER**... qui vous promet demain, s'il était député, ce qu'il n'a pu vous donner hier quand il était sénateur.

L'Etat U.D.R. a vécu mais les citoyens l'ont subi. La France est au premier rang pour la hausse des prix mais au dernier pour le logement et le téléphone. Les inégalités sociales sont révoltantes. Le sénateur U.D.R. FORTIER a apporté sa caution au gaspillage de l'argent public, à la collusion des affairistes et du pouvoir et à la marée de scandales.

Pillage et gaspillage sont les deux mamelles de l'U.D.R.

Votre circonscription a déjà fait échec à trois candidats U.D.R. dont un ministre et un ancien député. Le sénateur FORTIER n'a donc aucune chance de battre comme il le prétend la coalition socialo-communiste. Pourquoi ? parce que :

1. Le clan U.D.R. est responsable de l'union contre nature socialo-communiste qu'il brandit actuellement.

2. Si FORTIER devance au premier tour le candidat réformateur, le réflexe au deuxième tour sera pire qu'aux élections précédentes où le candidat U.D.R. a déjà été battu trois fois par le député sortant.

Seul le candidat **REFORMATEUR** en rassemblant DES LE PREMIER TOUR les voix de tous les républicains démocrates qui veulent dans cette circonscription un changement dans le calme — de l'action sans la réaction — peut battre la coalition socialo-communiste au second tour.

3. Jean-Louis SIMON, candidat du **MOUVEMENT REFORMATEUR** dont l'objectif est de battre l'U.D.R. en barrant la route du pouvoir aux communistes.

Le programme réformateur expose cinq points chiffrés et réalisables en cinq ans :

— la sécurité pour tous, avec doublement immédiat de l'allocation vieillesse,

— les équipements collectifs,

— le pouvoir régional pour développer la circonscription,

— l'argent public,

— l'économie réformatrice qui s'appliquera à maîtriser la hausse des prix et à prévoir l'évolution du commerce et de l'artisanat, ainsi que l'organisation d'une politique de revalorisation agricole.

Pour une meilleure répartition du produit national, le **MOUVEMENT REFORMATEUR** imposera le profit, sans nationaliser les pertes. Il constituera demain **l'axe de la majorité nouvelle** qui gouvernera la France. Pensez-y.



Suppléante
Madame Hubert LAMIRAULT
Mère de famille
Démocrate Chrétienne
Femme d'exploitant agricole

Pour le changement dans le calme,
VOTEZ utile au premier tour,

Votez J.-L. SIMON

Mouvement Réformateur

Vu : le Candidat

D. BERGER IMP. TOURS